



PRODUCTION

- Les unités de production n°2, 3, 4 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique.
- L'unité de production n°1 est à l'arrêt programmé pour visite partielle.
- L'unité de production n°5 est à l'arrêt programmé pour visite partielle.

EN DIRECT DU GROUPE

LE DEUXIÈME EPR DE TAISHAN EST ENTRÉ EN PHASE D'EXPLOITATION COMMERCIALE



Le 7 septembre 2019, l'unité n°2 de la centrale nucléaire de Taishan en Chine est entrée en exploitation commerciale à l'issue de l'ultime test réglementaire de fonctionnement. Cette étape marque l'atteinte de l'ensemble des conditions nécessaires à l'exploitation du réacteur en toute sûreté, à peine 9 mois après la mise en service de l'unité n°1. La centrale nucléaire de Taishan, composée de deux réacteurs EPR de 1750 MW chacun, est le plus important projet de coopération sino-française dans le secteur énergétique. Elle est capable de fournir au réseau électrique chinois jusqu'à 24 TWh d'électricité sans CO₂ par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 5 millions de Chinois, tout en évitant l'émission d'environ 21 millions de tonnes de CO₂ / an.

« La mise en service du deuxième EPR au monde sur le site de Taishan ainsi que les excellentes performances opérationnelles de l'unité 1 prouvent la qualité de la conception du réacteur et apportent des gages de faisabilité industrielle pour les projets en cours et en développement. Le succès du projet de Taishan est le fruit d'une longue et fructueuse coopération entre EDF et CGN ainsi qu'entre les filières nucléaires française et chinoise. Sûre et compétitive, la technologie EPR est plus que jamais un atout pour la décarbonation du mix énergétique mondial. » se félicite Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF.

VENEZ NOMBREUX

DÉBAT SUR LA GESTION DES MATIÈRES ET DÉCHETS NUCLÉAIRES LE 12 SEPTEMBRE À SPORTICA À 18H30



Le débat public national sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) se poursuit dans toute la France jusqu'à fin septembre.

Le 12 septembre 2019 à 18h30, la seconde réunion publique organisée dans le Nord se tiendra à Sportica.

Le thème abordé : « Comment gérer les déchets issus d'un accident nucléaire ? ». Ce débat va permettre d'interroger et d'enrichir les décisions stratégiques de court, moyen, et long terme sur divers aspects et questions sur la gestion des matières et déchets radioactifs.

EDF vient de publier son cahier d'acteur. Il formalise la position du Groupe sur le sujet :

Le dispositif industriel français actuel permet à tous les déchets radioactifs produits de disposer d'une solution de gestion opérationnelle, sûre et respectueuse de la santé et de l'environnement. Pour 10% d'entre eux, qui sont les déchets les plus radioactifs, principalement issus du traitement-recyclage du combustible, le projet Cigéo de stockage géologique réversible à Bure, dont l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) à la charge, constitue la solution de référence retenue en France comme à l'international.

Le cahier d'acteur d'EDF affirme publiquement notre confiance dans le système actuel de gestion des matières et déchets radioactifs, et notre soutien à ces deux propositions qui sont de nature à le consolider. Il s'agit d'une part de l'amélioration de la gestion des déchets Très Faiblement Actifs (TFA), et d'autre part de la prise en compte des futurs besoins d'entreposage des combustibles usés. Consultez le cahier d'acteur d'EDF sur le site du débat public : https://pngmdr.debatpublic.fr/images/cahiers-acteurs/Cahier_d_Acteur_n_26_EDF.pdf



EXPLOITATION

Événement de sûreté

Le 1^{er} septembre 2019, l'unité de production n°3 était déconnectée du réseau pour réaliser une courte intervention.

Lors de cette opération, une turbo pompe alimentaire du générateur de vapeur s'est arrêtée automatiquement, sans désarmement au préalable, ce qui a entraîné le démarrage automatique de la motopompe d'alimentation des générateurs de vapeur. L'opérateur a immédiatement mis cette motopompe à l'arrêt. Cet écart, qui n'a pas eu de conséquence sur la sûreté, ni sur l'environnement, a été déclaré le 3 septembre 2019 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, sous l'échelle INES.

Événement de radioprotection

Le 3 septembre 2019, l'unité de production n°5 est à l'arrêt pour visite partielle. Un tracteur s'apprête à quitter le site. Lors du passage au portique de contrôle radiologique, avant de quitter le site, l'alarme du portique se déclenche. Quatre dalles présentent une contamination radiologique supérieure au seuil de détection. Le véhicule est immédiatement immobilisé et fait l'objet de contrôles radiologiques complémentaires (sans détecter de contamination). Les dalles sont emballées et transportées dans un local du site pour traitement. Le conducteur et l'ensemble de l'équipe qui ont manipulé les dalles ont passé des contrôles radiologiques qui ne décèlent aucune contamination. Une analyse est en cours pour déterminer l'origine de cet écart de radioprotection qui n'a pas eu de conséquence sur la santé des intervenants, ni sur l'environnement. Il a été déclaré le 5 septembre 2019 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0, en-dessous de l'échelle INES.

Inspection

Rencontres de travail avec l'Autorité de sûreté nucléaire sur les risques incendie le 5 septembre 2019 et sur les risques électriques le 6 septembre 2019.

SECURITE DES INSTALLATIONS

VISITE ETOILEE DE LA GENDARMERIE



Le capitaine du PSPG Jean-Simon Omietovski (à gauche) reçoit le général de corps d'armée Guy Cazenave-Lacrouz (à droite)

Le 5 septembre, la direction a reçu le commandant de la Région de Gendarmerie Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et sécurité Nord, le général de corps d'armée Guy Cazenave-Lacrouz.

Une journée dense pour le général : entrevues avec la direction et les acteurs privilégiés du Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG), rencontre des militaires présents sur le site et visite du poste de crise et des installations. Ce partenariat entre EDF et la Gendarmerie Nationale dure depuis 10 ans : *Cette visite sur le site de Gravelines, est l'occasion pour moi de mieux connaître tant les militaires du PSPG que le terrain sur lequel ils évoluent. C'est également un moment privilégié d'échanges avec la Direction et tous les acteurs auxquels nous sommes liés. En septembre, nous célébrons les 10 ans de présence du PSPG à la centrale de Gravelines. La mission des militaires de cette unité est la même qu'au premier jour : protéger la centrale contre toute activité malveillante. Le peloton dispose à ce titre de moyens sophistiqués en forte progression et ses personnels - qui font l'objet d'une sélection rigoureuse - suivent de nombreuses formations pour acquérir des compétences techniques de pointe, enseignées pour la plupart au sein du GIGN. Le PSPG, unité d'intervention - désormais pleinement intégrée dans le schéma national d'intervention des forces de sécurité - agit d'ailleurs en parfaite complémentarité avec l'ensemble des acteurs qui contribuent à la protection de la centrale (personnels de sûreté de la centrale, police nationale, gendarmerie nationale dont la gendarmerie maritime) a confié le général.*

Le 20 septembre à 18h une cérémonie militaire se déroulera à la mairie de Gravelines pour célébrer les 10 ans du PSPG.